

**Commune de
Fontenay
Le
Marmion**

mairie.marmion@wanadoo.fr
Tél : 02.31.79.82.24

Le 18 juin 2020

A l'attention des parents d'élèves

Objet : reprise de l'école pour l'ensemble des enfants à partir de lundi 22 juin 2020

Madame, Monsieur,

Nous tenons à vous informer au plus vite des éléments dont nous disposons à ce jour au sujet des conditions de scolarisation de votre/vos enfant(s) à partir de lundi prochain.

Suite à l'allocution télévisée de Monsieur Le Président de la République de dimanche 14 juin, le protocole sanitaire a été modifié. Nous avons reçu une première version de ce protocole modifié hier après-midi ; nous avons ensuite échangé avec les Directeurs et réuni en urgence la commission enseignement et jeunesse hier soir.

Le protocole évoluant constamment depuis hier après-midi, il nous est très difficile de vous informer de façon précise et surtout avec certitude sur les conditions d'accueil de votre/vos enfant(s) à partir de lundi. Au regard de la situation et de la nécessité pour vous de vous organiser au plus vite, nous allons vous présenter ce que nous pensons être en capacité de mettre en place et nous vous remercions par avance de ne pas nous tenir rigueur d'éventuelles modifications à venir.

L'ensemble des enfants pourront être accueillis entre 8h30 à 8h50 et jusqu'à 15h30 à 15h50. Les Directeurs vous indiqueront prochainement les amplitudes horaires précises d'accueil et de sortie de votre/vos enfants.

Nous faisons le maximum pour organiser un service de surveillance le midi pour permettre aux enfants de pique-niquer à l'école dans les meilleures conditions sanitaires et de sécurité. S'il est mis en place, ce temps de surveillance méridienne sera facturé 1,5 € par enfant. Je vous remercie doré et déjà d'inscrire votre/vos enfants.

En revanche, il ne nous sera pas humainement et matériellement possible de proposer un service de garderie aussi bien matin que soir, dans des conditions satisfaisantes.

D'autre part, nous tenons à vous préciser que la règle de distanciation latérale d'un mètre ne pourra pas être respectée compte tenu de la surface des classes de nos écoles (pas possible dans le protocole d'hier après-midi, une modification du protocole d'hier soir l'autorise dorénavant).

Enfin, nous souhaitons saluer une nouvelle fois l'implication du personnel communal, des Directeurs et enseignants ainsi que votre grande compréhension qui nous permettent de faire face à cette situation exceptionnelle.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées

Le Maire
David Guesnon
Adjointe aux affaires scolaires
et à la jeunesse
Sandrine Mézières

